

Ministère du Logement et de l'Habitat durable

éco  
quartier

# Construire la Ville durable dans tous les territoires avec la biodiversité

Atelier capitale française de la biodiversité en région  
Hauts-de-France

Marie LEROY  
Chargée de mission ville et aménagement durables  
DREAL Hauts-de-France



MINISTÈRE  
DU LOGEMENT  
ET DE L'HABITAT  
DURABLE

Le **Plan Ville Durable** du 22 octobre 2008.....

Suivi d'autres démarches complémentaires portées par le ministère visant à l'émergence de projets d'aménagement durable, comme le **Programme national de revitalisation des centres-bourgs**



# Une démarche au cœur des enjeux nationaux et internationaux

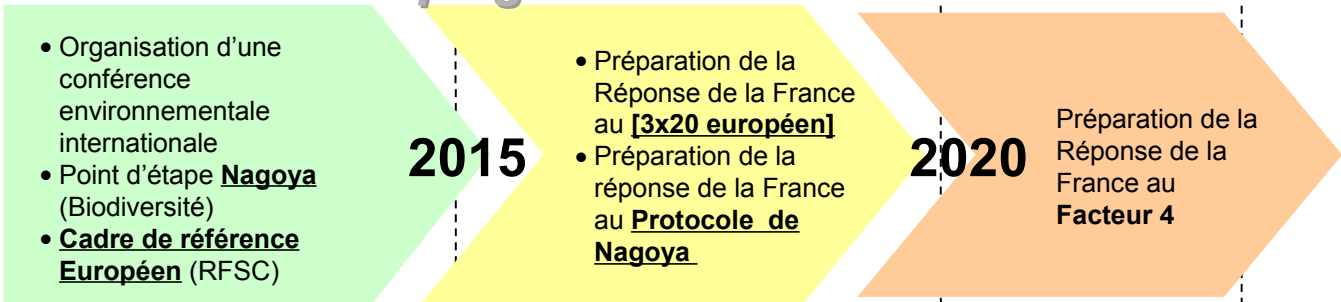
## Pacte Énergie Climat Européen

**Nagoya**

**Leipzig Kyoto**

**Actions internationales**

**Actions nationales**



**2050 Ville Durable**

**2013**

**Énergie Mixité**

**Changement climatique**

**Basse consommation Biodiversité**  
**Vivre ensemble**

**Ville durable et Solidaire Habitat**  
**Circuits courts**



DÉMARCHE ET PROCESSUS		CADRE DE VIE ET USAGES		DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL		ENVIRONNEMENT ET CLIMAT	
1	Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire	6	Travailler en priorité sur la ville existante et proposer une densité adaptée pour lutter contre l'étalement urbain	11	Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire	16	Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux risques et aux changements climatiques
2	Formaliser et mettre en œuvre un processus de pilotage et une gouvernance élargie	7	Mettre en œuvre les conditions du vivre ensemble et de la solidarité	12	Favoriser la diversité des fonctions et leur proximité	17	Viser la sobriété énergétique et la diversification des sources au profit des énergies renouvelables et de récupération
3	Intégrer la dimension financière tout au long du projet	8	Assurer un cadre de vie sûr et sain	13	Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts	18	Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage
4	Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires tout au long du projet	9	Mettre en œuvre une qualité urbaine, paysagère et architecturale	14	Favoriser les modes actifs, les transports collectifs et les offres alternatives de déplacements	19	Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe
5	Mettre en œuvre des démarches d'évaluation et d'amélioration continues	10	Valoriser le patrimoine local (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du site	15	Favoriser la transition numérique vers la ville intelligente	20	Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels

Un **référentiel** de l'aménagement durable qui :

- Donne un cadre de réflexion
- S'adapte à tous les contextes

Un **label** qui valorise une démarche globale, à chaque étape et tout au long de la vie du projet



EcoQuartier en projet

EcoQuartier en devenir

La vie du quartier

L'idée



Le projet



La livraison



**Etape 1 : la Charte EcoQuartier**

Dès la phase amont d'un projet, en lien avec la stratégie territoriale portée par la collectivité, contacter **les services locaux de l'Etat**, signature des engagements à la démarche avec les acteurs concernés

**Etape 2 : Projet conçu, démarrage du chantier**

**Triple expertise** par des professionnels avec visites sur site et rencontre du porteur  
**Commissions régionale et nationale** avec collège de professionnels et personnes engagées (ADEME, CAUE, CR, CD, architectes, urbanistes, aménageurs, associations...)

**Etape 3 : Projet livré, quartier investi par ses habitants et ses usagers**

Même process qu'en étape 2 avec analyse de l'existant sur la base des engagements



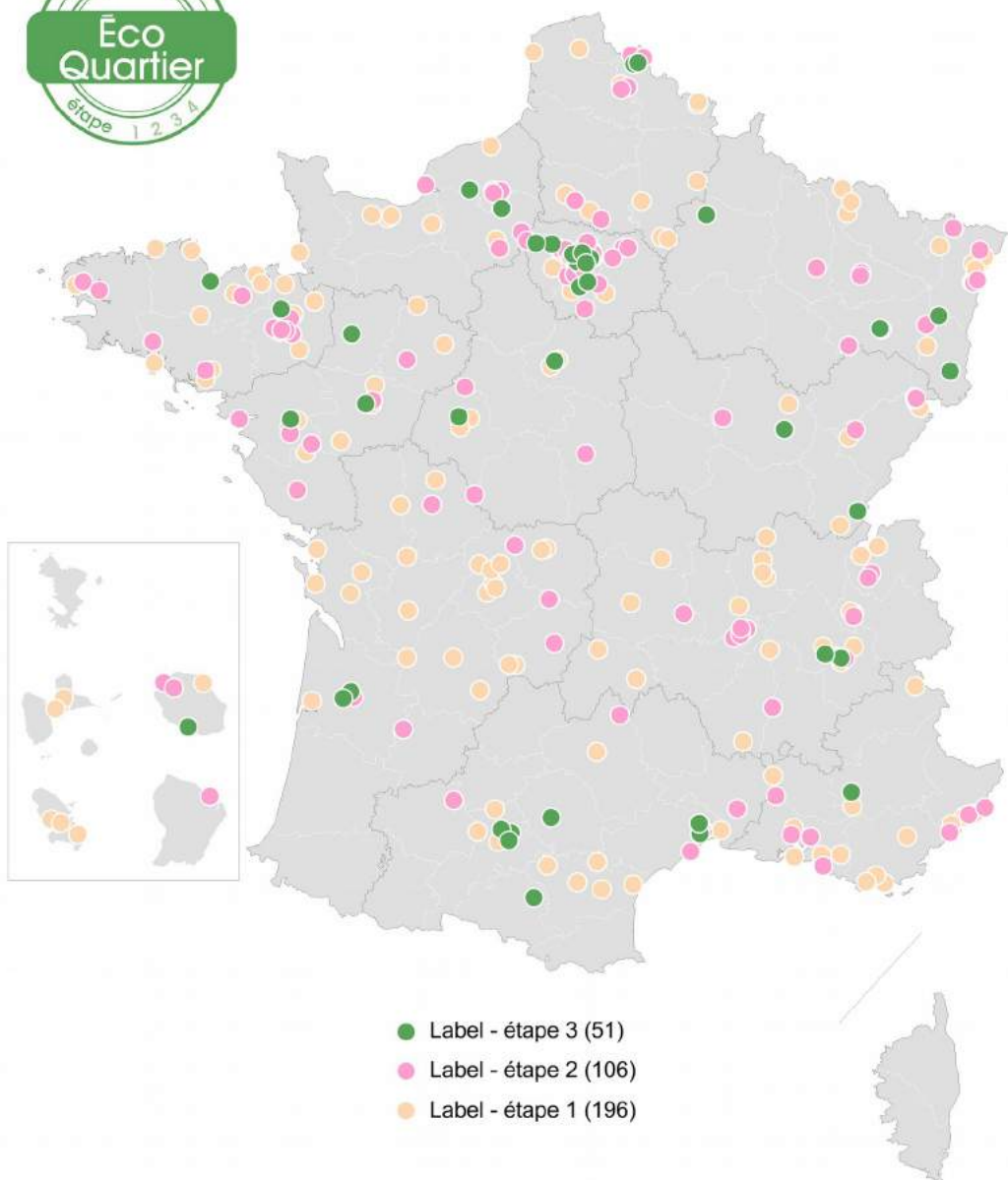
Pour en savoir plus :

<http://www.dailymotion.com/video/x55pcxi>

**Etape 4 : Auto-évaluation / amélioration continue**



## Les EcoQuartiers au 8 décembre 2016



Dynamique EcoQuartier2016.waf | DD | Novembre 2016

Source : DGALN - AD4  
Cartographie : DGALN/SAGP/SDP/BCSI/Pôle géomatique

### En Hauts-de-France :

#### 2 EcoQuartiers labellisés « **étape 3** » :

- les Rives de la Haute Deûle (Lille)
- le Nouveau Mons (Mons-en-Baroeul)



#### 7 EcoQuartiers labellisés « **étape 2** » :

- l'Union (Roubaix/Tourcoing/Wattrelos)
- l'écoquartier de la fosse 4/5 (Méricourt)
- l'écoquartier de la gare (Senlis)
- l'Entre-Deux-Monts (Bailleul-sur-Thérain)
- Sainte-Henriette (Dourges/Hénin-Beaumont/Noyelles-Godault)
- l'Ange Gardien (Quesnoy-sur-Deûle)
- Fives Cail (Lille)

#### 12 EcoQuartiers labellisés « **étape 1** »

## Quelques exemples en région



**SRCAE** Picardie : « *Préserver les fonctionnalités écologiques des milieux, notamment les zones humides et les trames verte et bleue du territoire* »



**SRCAE** Nord-Pas-de-Calais : « *Prévenir les phénomènes d'îlots de chaleur urbains dans les projets d'aménagement, notamment en favorisant l'accès de la nature en ville* »



Et :

- les porter à connaissance sur les continuités écologiques
- bientôt, le plan régional santé environnement 3



Ministère du Logement et de l'Habitat durable

éco  
quartier

Le site internet : <http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr>

Les correspondants en DDT(M) :

Aisne - Céline Bouteiller, [celine.bouteiller@aisne.gouv.fr](mailto:celine.bouteiller@aisne.gouv.fr)

Nord - Samuel Gosset, [samuel.gosset@nord.gouv.fr](mailto:samuel.gosset@nord.gouv.fr)

Oise - Christine Poirié, [christine.poirie@oise.gouv.fr](mailto:christine.poirie@oise.gouv.fr)

Pas-de-Calais - Lucile Chopineaux, [lucile.chopineaux@pas-de-calais.gouv.fr](mailto:lucile.chopineaux@pas-de-calais.gouv.fr)

Somme - Sonia Douay, [sonia.douay@somme.gouv.fr](mailto:sonia.douay@somme.gouv.fr)



MINISTÈRE  
DU LOGEMENT  
ET DE L'HABITAT  
DURABLE